

Ensemble, nous pouvons faire une différence

Notre mission

Alléger les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, par le biais du soutien familial, de l'éducation, de la défense des intérêts et de l'appui à la recherche.



Société Alzheimer



La maladie d'Alzheimer

Décrite la première fois en 1906 par Dr. Alois Alzheimer, un médecin allemand, la maladie d'Alzheimer est un trouble progressif et irréversible du cerveau qui touche actuellement plus de 750,000 Canadiens.

Il y a d'autres formes de maladies apparentées, entre autres la démence vasculaire, la démence du lobe frontal, la démence à corps de Lewy et la maladie de Creutzfeldt-Jakob. La maladie d'Alzheimer est la cause la plus fréquente de démence.

Au Canada, quinze pour cent des personnes âgées de plus de 65 ans est atteinte de la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées; bien que la maladie soit plus fréquente chez les aînés, elle peut aussi se manifester chez des personnes plus jeunes.

La maladie d'Alzheimer a de profondes répercussions non seulement sur les personnes atteintes, mais aussi sur leurs proches aidants. Plus de 52% des Canadiens connaissent une personne atteinte de cette maladie, et près de 25% ont un membre de leur famille qui souffre de la maladie d'Alzheimer.

On ne connaît pas les causes de cette maladie dévastatrice ni les moyens de la guérir, mais des chercheurs du monde entier s'efforcent d'en découvrir les secrets. On dispose actuellement de médicaments qui peuvent traiter les symptômes de la maladie, et des services de soutien et d'éducation sont offerts pour aider à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes et de proches aidants.

Repensons la démence!

Premier Liens de Soutien individuel et en groupe

Dans le cadre de séances individuelles ou collectives, ce service aide les personnes à s'adapter aux conséquences de la maladie. L'individu(e) et les aidants proches font face à de nombreux problèmes:

- le fait que les soins soient offerts à distance
- le besoin de respecter les désirs exprimés par la personne atteinte,
- faire l'équilibre entre l'autonomie et la sécurité,
- s'orienter au sein du continuum des services et des choix de traitements,
- mettre au point des stratégies permettant de gérer les symptômes,
- perte d'amis, l'emploi, les compétences, la mémoire, et
- s'occuper des questions d'ordre juridique et financier.

Nos conseillères comprennent ces problèmes et s'efforcent d'aider avec compassion la personne atteinte de la maladie et ses proches aidants en leur offrant des services de soutien et de l'information.

Programme de soutien du jour

Ce service offre des programmes personnalisés dans le cadre d'un programme de groupe aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées et, en même temps, une journée de répit aux proches aidants. Le diagnostic d'une maladie dégénérative donne lieu à plusieurs pertes et peut entraîner l'isolement et accroître le fardeau des proches aidants.

L'équipe du programme de soutien de jour comprend ces gens et met l'accent sur leurs succès en aidant chaque personne à atteindre et à maintenir son niveau optimal de fonctionnement.

Société Alzheimer *Sécu-Retour*



Medic Alert Sécu-Retour

- Registre des personnes errantes

Quand la maladie d'Alzheimer cause une désorientation pour ce qui est du temps et de l'espace, la personne atteinte peut se perdre dans sa propre rue, et ne plus savoir comment elle est arrivée à cet endroit ni où se trouve son domicile. Quand une personne est inscrite à Sécu-Retour, des renseignements importants à son sujet sont enregistrés de façon confidentielle.

Pour faciliter la recherche et le retour à la maison, la police locale a accès à ces renseignements. Au niveau local, la Société aide à faire connaître le programme et à remplir les formulaires d'inscription en plus d'offrir des renseignements sur les mesures à prendre en cas d'errance.

Premier Liens d'Éducation et formation

La Société travaille en collaboration avec ses partenaires en vue d'élaborer et d'offrir des programmes d'éducation à la collectivité, aux membres de la famille, à la personne atteinte, aux bénévoles et aux membres de l'équipe de soins.

Des ateliers d'information comme « Premier lien » et « Partenariat en soins transitoires », une bibliothèque de documentation, des e-bulletins et des ateliers spécialisés, nous permettent d'aider le participant à développer une connaissance de l'évolution de la maladie, d'aborder des stratégies mises au point et d'assurer que la personne atteinte soit au coeur de toutes les interventions.

Occasions de bénévolat

Les bénévoles sont essentiels au succès continu de notre organisme. En contribuant votre temps et vos talents, vous enrichissez tous nos services et vous permettez à la Société d'offrir des programmes de soutien exhaustifs aux personnes que nous servons :

- Conseil d'administration
- Travail de bureau
- Programme de jour
- Collecte de fonds
- Projets et événements spéciaux

Société Alzheimer

Recherche

La Société aide à financer la recherche sur la cause, le traitement et les stratégies de soin de la maladie d'Alzheimer ainsi que sur les moyens de la guérir.

Signes précurseurs :

- Pertes de mémoire qui nuisent aux activités
- Difficulté à exécuter les tâches familières
- Difficulté à trouver les mots justes
- Désorientation dans l'espace et dans le temps
- Jugement affaibli
- Difficultés face aux notions abstraites

Si vous voyez que vous présentez ces symptômes, il vous faut d'abord obtenir un diagnostic.

Si vous êtes un membre de la famille ou un ami, des renseignements peuvent vous aider à faire face à la situation.

Politique publique

La Société intervient pour assurer que les politiques, les lois et les programmes financés par les gouvernements soient adaptés aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées et qu'ils répondent à ces besoins.

La Société Alzheimer

La Société Alzheimer est un réseau national, sans but lucratif, de sociétés provinciales et de groupes de bénévoles locaux.

La Société Alzheimer de Cornwall et de la région a été établie en 1985 en tant que groupe d'entraide.

La Société s'est vu accorder le statut d'organisme de bienfaisance en janvier 1986.

Nous desservons les comtés de Stormont, Dundas, Glengarry, Prescott, Russell et Akwesasne.

Nous sommes fiers de servir notre clientèle et d'offrir nos services dans les deux langues officielles.

Ensemble, nous pouvons faire une différence

Vos contributions sont essentielles à la poursuite de nos activités. Bien que nous recevions un financement partiel du ministère, c'est grâce aux contributions de personnes et d'organismes comme vous de notre communauté que nous pouvons vous offrir des services. Songez à devenir ami(e) de la Société ou à nous aider en faisant des dons ou en offrant vos services en tant que bénévole.

Processus de plainte et d'appel des clients

La Société d'Alzheimer de Cornwall et de la région s'efforce de vous desservir le mieux possible en fonction des ressources à sa disposition.

Par conséquent, nous avons établi un processus officiel afin de discuter des préoccupations et des plaintes et d'en faire un examen approfondi.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le directeur général de la Société au 613 932-4914.

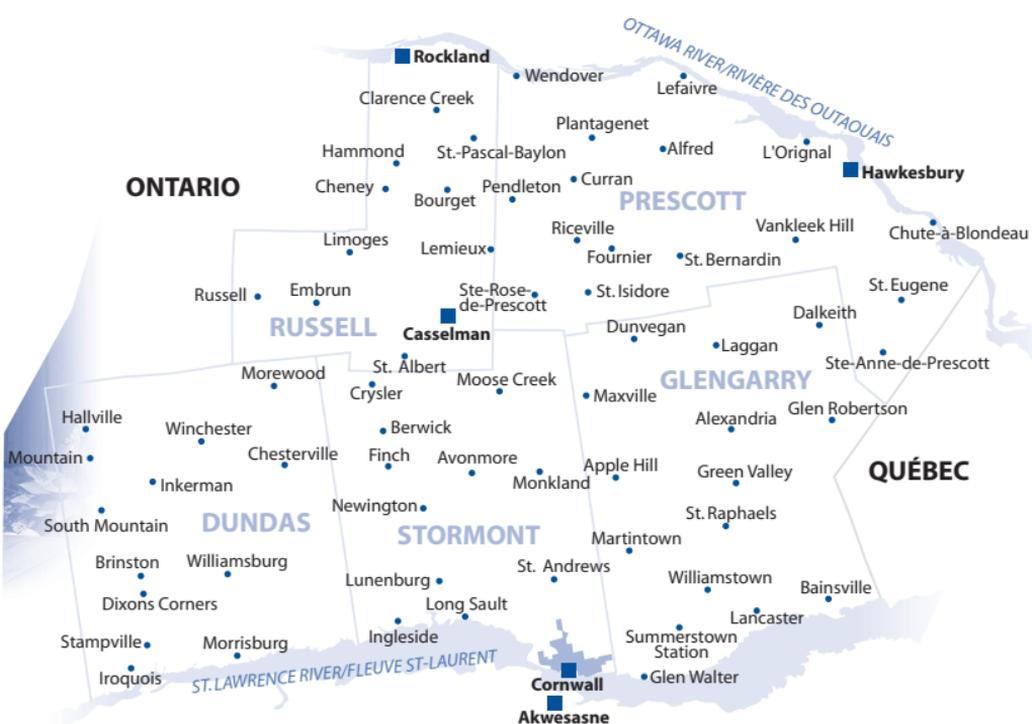
Déclaration des droits

Le fournisseur de services veille au plein respect et à la promotion des droits suivants des personnes qui reçoivent de lui des services communautaires :

1. La personne qui reçoit un service communautaire a le droit d'être traitée avec courtoisie et respect par le fournisseur de services, sans subir de la part de celui-ci de mauvais traitements d'ordre mental, physique ou financier.
2. La personne qui reçoit un service communautaire a le droit d'être traitée par le fournisseur de services d'une manière qui respecte sa dignité et son intimité et qui favorise son autonomie.
3. La personne qui reçoit un service communautaire a le droit d'être traitée par le fournisseur de services d'une manière qui reconnaît son individualité et qui est attentive et répond à ses besoins et à ses préférences, y compris les préférences fondées sur des considérations ethniques, spirituelles, linguistiques, familiales et culturelles.
4. La personne qui reçoit un service communautaire a le droit d'être informée sur les services communautaires qui lui sont fournis et de savoir qui lui fournira ces services.
5. La personne qui demande à bénéficier d'un service communautaire a le droit de participer à l'évaluation de ses besoins par le fournisseur de services et la personne dont il est établi, aux termes de la présente loi, qu'elle est admissible à un service communautaire a le droit de participer à l'élaboration de son programme de services par le fournisseur de services, au réexamen de ses besoins par le fournisseur de services, ainsi qu'à l'évaluation et à la révision de son programme de services par ce dernier.



6. La personne a le droit de donner ou de refuser son consentement à la fourniture de tout service communautaire.
7. La personne qui reçoit un service communautaire a le droit de soulever des questions ou de recommander des changements à l'égard du service communautaire qui lui est fourni et à l'égard des politiques et des décisions qui influent sur ses intérêts auprès du fournisseur de services, des représentants du gouvernement ou de toute autre personne, sans crainte d'être empêchée de s'exprimer, ni de faire l'objet de contraintes, de discrimination ou de représailles.
8. La personne qui reçoit un service communautaire a le droit d'être informée des lois, des règles et des politiques qui influent sur le fonctionnement du fournisseur de services et d'être informée par écrit de la marche à suivre pour porter contre le fournisseur de services.
9. La personne qui reçoit un service communautaire a le droit de voir respecter le caractère confidentiel de ses dossiers conformément à la loi.



Bureau principal

106B rue Second Ouest,
Time Square,
Cornwall, (Ontario) K6J 1G5
Tél. : 613 932-4914
Sans frais: 1 888 222-1445
Télééc. : 613 932-6154

Bureau satellite

250 rue Main E. bureau 210
Hawkesbury, (Ontario) K6A 1A5

**De l'aide pour l'aidant
proches après les heures
de fermeture.**

Télesanté 1-866-797-0000